AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :	Canal d'Ille-et-Rance
Titre :	Restriction de mouillage - Draught restriction
Avis n° :	2022 VIR-B n°24
du :	20/05/2022
Secteur (bief) :	Canal d'Ille et Rance

Fait(s) à signaler :

Annule et remplace l'avis 2022-VIR-B-n°02

Considérant que des travaux de dragages ont été réalisés, les usagers de la voie d'eau sont informés que le mouillage du canal d'Ille et Rance est désormais le suivant :
- 1,20 m de l'écluse du Mail (n°01) au vieux pont de Dinan (bief du Chatelier, n°48)
- 1,50 m du vieux pont de Dinan à l'écluse du Chatelier (n°48)

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes qui pourraient être données par les éclusiers.

Considering that dredging works have been completed, users of the waterway are informed that the draught is now limited as follows :
- 1,20m between lock n°01 (Le Mail) and the bridge of Dinan (reach n°48)
- 1,50m betwenn the bridge of Dinan and lock n°48 (Le Chatelier).

Waterway users are advised to be vigilant and to respect the instructions that could be given by the lock keepers.

La cheffe de subdivision

Signature numérique
de Eleonore NADAN
Date : 2022.05.20
10:47:07 +02'00'

Avis émis par :	Subdivision Vilaine, canal d'Ille-et-Rance

Région Bretagne

Canaux de Bretagne
Un service de la Région Bretagne

Direction des voies navigables
contact.ddvn@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7